



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

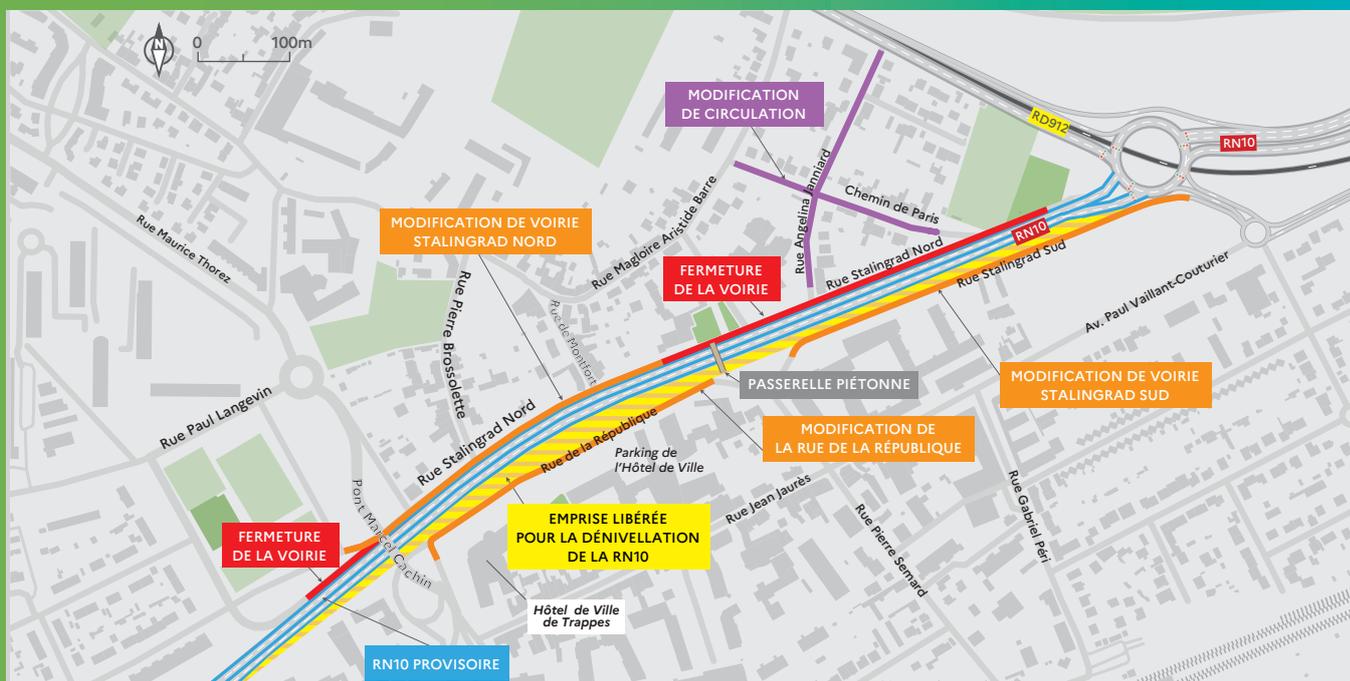
Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports

Direction des routes d'Île-de-France (DIRIF)

REQUALIFICATION
DE LA RN10
TRAPPES

INFOCHANTIER

JUILLET 2024



LE PROJET D'ENFOUISSEMENT DE LA RN10 À TRAPPES ENTRE DANS UNE NOUVELLE PHASE !

Après l'achèvement de la première grande phase de travaux relative au réaménagement du giratoire RN10/RD912 fin 2023, le projet d'enfouissement de la RN10 à Trappes entre dans une nouvelle étape avec la création d'une voirie provisoire dès cet été !

Cette étape clé vise à décaler la RN10 d'une dizaine de mètres vers le nord et modifier les rues adjacentes, libérant ainsi l'espace nécessaire pour l'enfouissement de la RN10.

Ces travaux auront un impact sur la circulation et le stationnement des habitants et riverains jusqu'à la fin du chantier de la RN10, se traduisant ainsi par :

- La création de places de parking, notamment au parking Cachin, afin de compenser partiellement les places perdues des parkings de l'hôtel de ville et du marché.
- Le réaménagement de plusieurs rues : rue de la République, rues Stalingrad Nord et Sud.
- Le décalage vers le nord de la chaussée de la RN10.

Pour accompagner ces travaux d'une grande ampleur, un dispositif de communication continu en phase chantier est déployé, comprenant la présence d'un agent de proximité et la diffusion régulière d'informations chantier.

Plus d'informations :



rn10-trappes-travaux.dirif@developpement-durable.gouv.fr



www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Opération
financée par :

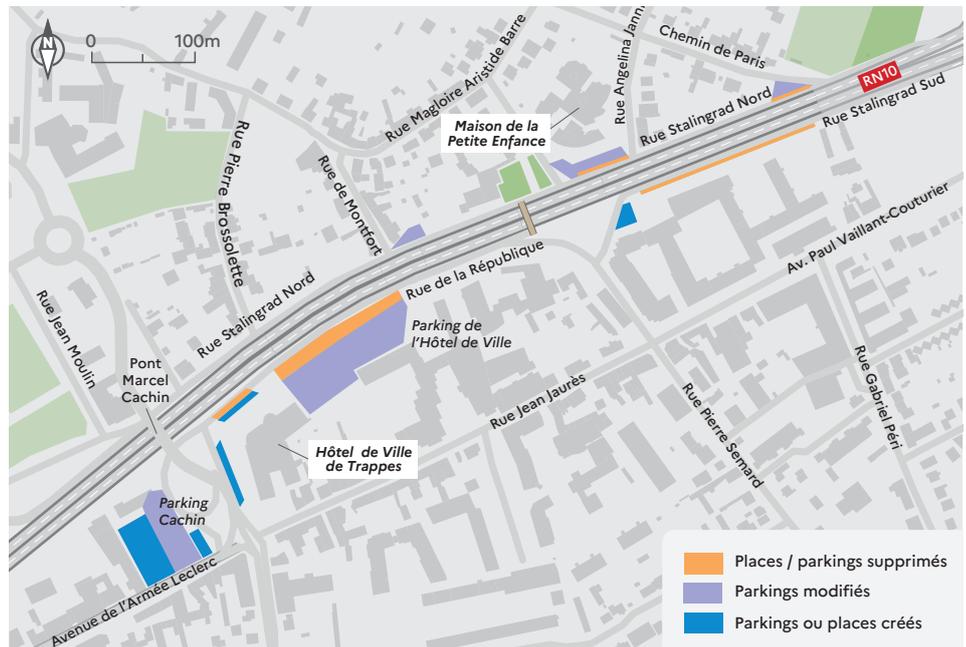


Yvelines
Le Département



Ces travaux démarreront à la mi-juillet 2024 et prendront fin au premier trimestre 2025

Le chantier entraînera la suppression de places de stationnement au niveau des parkings de l'hôtel de ville, du marché, du cimetière, des rues de la République, de Stalingrad Nord et Sud et de la maison de la petite enfance. En compensation préalable, le parking Cachin sera agrandi et des places supplémentaires seront aménagées rue de la République et à l'angle de la rue Stalingrad Sud.



Afin de libérer les emprises nécessaires à la réalisation des futurs travaux d'enfouissement, des aménagements de voiries et des modifications de circulation seront effectuées dès cet été :

- La rue Stalingrad Nord passera en sens unique dans le sens ouest/est, avec une seule voie de circulation entre la rue Jean Moulin et la rue de Montfort. Le reste de la rue sera fermé, seul l'accès au parking et aux commerces sera maintenu ;
- La circulation sera interdite entre la maison de la petite enfance et le Chemin de Paris. Un nouveau plan de circulation sera mis en place pour les rues adjacentes (Rue Angéline Janniard, Chemin de Paris...) ;
- La rue de la République sera modifiée. L'accès au parking du marché sera maintenu tout au long des travaux.

Durant la durée des travaux, les circulations existantes seront maintenues. Des coupures ponctuelles nécessaires auront lieu à certaines étapes spécifiques. Une communication sera alors mise en œuvre à destination des riverains concernés. Consciente de la gêne occasionnée, la DiRIF a pris toutes les mesures nécessaires pour limiter au maximum les impacts :



POUR LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

Pendant les travaux, les horaires du chantier sont ajustés pour minimiser les opérations de nuit. Les entreprises s'efforcent d'utiliser le matériel le plus silencieux possible et des consignes strictes leur sont données pour garantir la propreté du chantier.



POUR LA CIRCULATION

Des mesures de circulation routières spécifiques seront mises en place pendant les travaux. Ces mesures visent à libérer et sécuriser les emprises des travaux, tout en assurant la continuité des déplacements pour les usagers du réseau routier. Pour certaines phases clés, des interruptions ponctuelles de circulation auront lieu. Elles seront annoncées le plus en amont possible. En cas d'interruption de circulation, un système de déviation sera mis en place.



POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Afin d'éviter tout contact entre le chantier et le public, les zones de travaux seront soigneusement délimitées et sécurisées (à l'aide de balisages, de barrières, de signalisations, etc.). Une vigilance particulière sera portée à proximité du groupe scolaire Cachin.

DÉPLOIEMENT D'UN DISPOSITIF DE COMMUNICATION CHANTIER EN CONTINU

UN AGENT DE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE

Aissata Niang, habitante des Yvelines aguerrie aux missions de médiation et communication de proximité, sera votre interlocutrice dédiée. Elle assurera une permanence à la mairie de Trappes le mardi et le vendredi de 10h à 13h. Elle sera présente ponctuellement sur le chantier ou lors d'événements, avec pour missions :



Aissata Niang,
agent de proximité

- D'informer les riverains, habitants et commerçants sur le déroulement du chantier,
- De répondre aux questions sur l'organisation du chantier et d'apporter des réponses individualisées,
- De veiller à la qualité de vie autour du chantier, au respect des règles de propreté et de bon déroulement des travaux,
- De transmettre les informations à la DiRIF, maître d'ouvrage du projet, pour mettre en place rapidement des actions correctives le cas échéant.

COMMENT CONTACTER L'AGENT DE PROXIMITÉ ?



Par téléphone au 06 21 31 58 25



par mail : aissata.niang@i-carre.net



Ses permanences auront lieu dans la salle des permanences de l'Hôtel de Ville, située à l'arrière de la mairie avec un accès depuis le parking, le mardi et le vendredi de 10h à 13h.

Tout au long du chantier, la DiRIF fournira des informations détaillées sur chaque étape des travaux et leurs impacts sur la vie quotidienne des habitants, sous forme de flash info. Retrouvez toute l'information sur le projet :

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

CALENDRIER DU PROJET

2019-2023 : Réalisation des travaux préparatoires et de l'aménagement du carrefour giratoire RN10/RD912

2025-fin 2027 : Réalisation de la dénivellation et des couvertures de la RN10

Été 2024- 1^{er} trimestre 2025 :
Création de la voirie provisoire

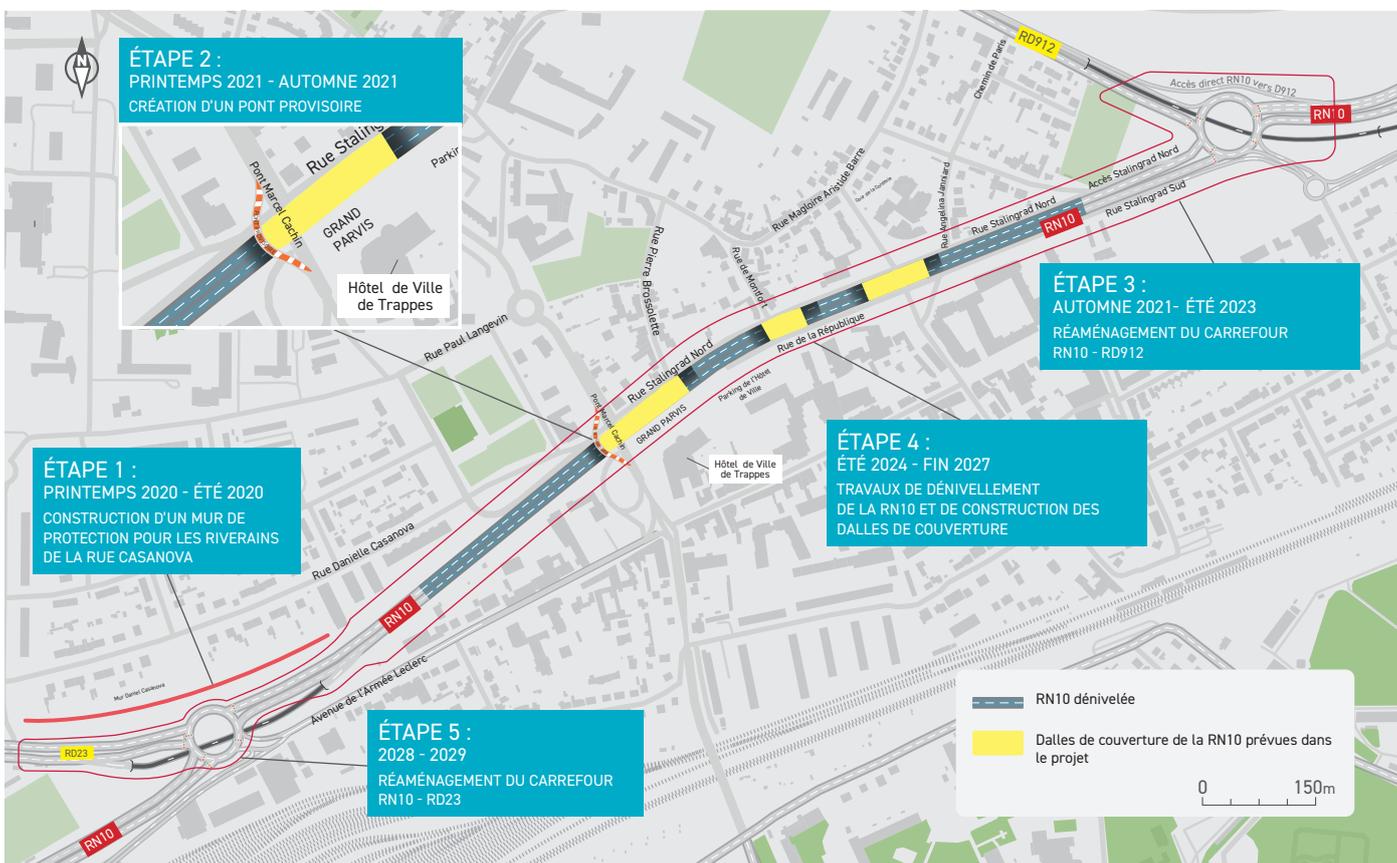
2028-2029 : Aménagement du carrefour giratoire RN10/RD23

POINT D'ÉTAPE SUR LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA RN10 À TRAPPES

Le projet de requalification (enfouissement) de la RN10 à Trappes a pour objectif de restaurer la continuité urbaine entre le Nord et le Sud de Trappes, tout en fluidifiant la circulation sur la RN10 et en améliorant la desserte de la ville.

La première phase des travaux préparatoires s'est déroulée sur la RN10 entre 2019 et 2023. Elle impliquait des opérations d'envergure telles que la démolition du pont Marcel Cachin, la construction d'un pont métallique provisoire pour maintenir la traversée directe de la RN10 vers les autres quartiers de Trappes jusqu'à la fin des travaux d'enfouissement, et la mise en place d'une passerelle piétonne temporaire près de l'ancien souterrain.

Une seconde étape majeure a été franchie avec la finalisation du réaménagement du carrefour giratoire RN10/RD912 en septembre 2023. Ce réaménagement comprend la création d'un anneau central avec des carrefours à feux, une voie d'évitement de l'anneau depuis la RN10 en provenance de Paris vers la RD912 en direction d'Élancourt, ainsi qu'un tunnel pour rejoindre la RN10 en direction de Paris en provenance d'Élancourt. Parallèlement, des travaux d'aménagements paysagers de restauration des alignements d'arbres et d'aménagement de l'entrée de l'agglomération ont été réalisés.



COÛT ET FINANCEMENT

Ce projet est financé dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région Île-de-France pour un coût estimé à **149 millions € (TTC)**.

Région Île de France

27 %

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté Égalité Fraternité

46 %

Yvelines Le Département

11 %

SAINT QUENTIN EN YVELINES
Territoire d'Innovation

14 %

Trappes

2 %